### CONDITIONS DE CESSION

### MATERIEL

### SAS RESIDENCE PHOENIX

### (ARTICLE L.642-19 DU CODE DE COMMERCE)

**Article 1er** - **désignation**

**perimetre de la cession**

Il dépend de l’actif de la liquidation judiciaire de la SAS RESIDENCE PHOENIX, les éléments mobiliers et le stock subsistant d’une activité d’Exploitation, administration, gestion de résidences avec services, toutes actions, acquisitions, actes de disposition de biens et droits notamment immobiliers nécessaires à la réalisation du projet, sur la base du procès-verbal dressé par le Commissaire de Justice en date du **15 mars 2024 et reçu le 25 avril 2024.**

**elements exclus du perimetre de la cession**

* Les éléments revendiqués ou revendicables, connus ou non à la date des présentes, et/ou déclarés comme étant la propriété de tiers dans l’inventaire ;
* Le matériel en crédit-bail, location, dépôt ou objet d’un contrat de prêt, connu ou non à la date des présentes, et qui ne dépend pas de l’actif de la liquidation judiciaire, est exclu de la présente cession ;
* Tout élément susceptible de figurer dans un inventaire complémentaire est exclu du périmètre de la cession.

**Article 2** - **offre d’acquisition**

L’offre devra être **stipulée ferme et définitive**.

A titre de garantie, l’offre devra être accompagnée d’un CHEQUE DE BANQUE du prix total offert, libellé à l’ordre de la SELARL EKIP’ ; ce dépôt restera acquis à la Liquidation Judiciaire en cas de non réalisation de la cession du fait du cessionnaire, en considération du caractère ferme de l’offre formulée.

Il conviendra de préciser à la fois le prix HT et le prix TTC. La TVA applicable est de 20%.

**Une ventilation du prix TTC sera nécessaire entre le matériel et le stock ;**

Aucune somme complémentaire ne devra être versée à quiconque.

L’offrant est informé que l’intégralité de son offre, incluant les informations personnelles (*notamment adresse postale, numéro de téléphone…*) sera soumise au dirigeant, et ne s’oppose pas à cette transmission.

**Article 3** - **qualité de l’offrant**

La présente cession est soumise aux dispositions de l’article L.642.3 du code de commerce, qui interdit au débiteur ou aux dirigeants de droit ou de fait,directement ou par personne interposée, ainsi qu’aux parents et alliés de ceux-ci jusqu’au deuxième degré inclusivement, de se porter acquéreur des actifs de la liquidation judiciaire.

**Dans l’hypothèse d’une offre formulée par une personne physique**, celle-ci devra être assortie d’une pièce d’identité en cours de validité ainsi que ses coordonnées complètes (dont adresse courriel et n° de portable).

**Dans l’hypothèse d’une offre formulée par une personne morale**, celle-ci devra être assortie des statuts certifiés conformes et d’un extrait K-bis de moins de 3 mois.

**Dans l’hypothèse d’une offre formulée pour le compte d’une personne morale en cours de constitution**, il convient de reprendre la formule ci-après, en indiquant le maximum de précisions quant à la raison sociale, le siège social, les associés, la gérance ou le conseil d’administration, le capital *(etc.)* :

*« La cession de gré à gré des éléments subsistant du fonds de commerce désignés dans la présente offre au profit de \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_, agissant tant à pour son propre compte, que pour le compte d’une personne morale qu’il se propose de constituer* ***et dont il se porte garant****».*

**Dans l’hypothèse d’une offre formulée avec possibilité de substituer une autre personne morale déjà constituée**, il conviendra de fournir les statuts certifiés conformes de ladite personne morale qui sera substituée ainsi qu’un extrait k-Bis de moins de 3 mois.

**Article 4 – modalites de cession**

 La cession est faite en l’état, aux risques et périls de l’acquéreur.

*Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………*

*………………………………………………………………………………………………… ,*

*Atteste avoir pris connaissance de l’intégralité des conditions de cession fixées ci-dessus, et déclare les accepter sans exception ni réserve, dans l’hypothèse où la cession serait autorisée à mon profit.*

*Pour valoir ce que de droit.*

*Fait à :*

*Le :*

*Signature :*